

**1<sup>er</sup> colloque France-Maghreb  
sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules**

**Marseille (France), 3 et 4 octobre 2003**

**Quelle politique de coopération en matière de greffes  
pour les pays du Maghreb ?**

**COMPTE RENDU**

---

Le colloque France-Maghreb s'est tenu à Marseille les 3 et 4 octobre 2003.

Il avait pour objectifs de présenter les expériences de coopération franco-maghrébine dans le domaine du prélèvement et de la greffe, de faire le point sur les succès, mais également les obstacles, et de dégager des axes de réflexion qui puissent être communs aux différents pays de la région du Maghreb.

Le colloque s'est articulé autour de quatre grands thèmes :

1. Quel cadre éthique et réglementaire pour l'activité de prélèvement et de greffe ?
2. Quelle est l'influence des facteurs socio-culturels ?
3. Quelle formation pour les professionnels ?
4. Quelle stratégie en matière de prélèvement et greffe (aspects de santé publique et aspects médico-économiques) ?

***I – Phase de préparation du colloque***

Un comité d'organisation ainsi qu'un comité scientifique ont été constitués dès septembre 2002 (voir la liste sur le site institutionnel de l'Agence de la biomédecine).

Le comité d'organisation s'est réuni à plusieurs reprises, soit à Paris, soit à Marseille, pour travailler sur la réalisation pratique du colloque.

Le comité scientifique a été réuni une fois en séance plénière une fois à Paris, le 31 janvier 2003 ; le reste du temps l'élaboration du programme scientifique a été finalisée par des échanges électroniques ou téléphoniques, ou à l'occasion des missions d'Esmeralda Luciulli dans les pays concernés.

Un préprogramme a été finalisé dans le courant du mois de février 2003. Le programme définitif a été mis au point courant mai 2003 et a été imprimé en juin 2003.

Dans chaque pays, le ou les représentants locaux du comité d'organisation se sont chargés de la diffusion de l'information auprès des professionnels concernés.

En France, l'Établissement français des Greffes s'est chargé de la diffusion au niveau national (équipes de greffes, partenaires institutionnels de la coopération, partenaires pouvant être intéressés par l'aspect Maghreb).

À Marseille, l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM) s'est chargée de diffuser l'information au niveau local et régional.

Les services de communication respectifs de l'Établissement français des Greffes et de l'AP-HM ont également assuré la diffusion de l'information auprès de la presse nationale et loco-régionale, ainsi que la préparation de la conférence de presse qui a précédé le colloque le vendredi 3 au matin à Marseille.

## **II – Déroulement du colloque**

Le colloque a réuni environ 300 participants, dont une centaine venait d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

Les différentes communications ont permis à bon nombre de participants d'exposer à la fois le travail accompli ces dernières années, notamment dans le cadre des programmes de coopération mis en place par l'Établissement français des Greffes avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et en partenariat avec des établissements de santé (AP-HM, Assistance publique-Hôpitaux de Paris), mais également d'aborder les difficultés qu'ils rencontrent.

Il faut ainsi noter :

5. En Algérie, la reprise, au cours de la dernière année, d'une activité de greffe rénale à partir de donneurs vivants apparentés, le début d'une activité à partir de donneurs cadavériques, et le projet de mise en place d'un programme de greffe hépatique.
6. Au Maroc, la mise en place de deux programmes de greffe rénale à partir de donneurs vivants, à Rabat et à Casablanca, avec un rythme de greffe qui s'achemine vers deux à trois greffes par mois dans chacun des CHU, et des projets de mise en place d'un programme à partir de donneurs décédés.
7. En Tunisie, la mise en place depuis maintenant quelques années du Centre national pour la promotion de la transplantation d'organes, qui fait porter ses efforts sur le développement de greffes rénales à partir de donneurs décédés, venant compléter une activité à partir de donneurs vivants déjà bien établie, ainsi que la mise en place d'un programme de greffe hépatique. Il faut y ajouter la mise en place d'une banque de tissus.

Les intervenants ont cependant souligné qu'il restait beaucoup à faire pour consolider ces programmes, vaincre les obstacles, notamment de nature culturelle, qui rendent encore difficile le prélèvement d'organes, résoudre les problèmes liés aux ressources humaines et financières consacrées à cette activité, ainsi que dans un certain nombre de cas, à la prise en charge des patients.

En ce qui concerne la formation des professionnels, l'intérêt de programmes de coopération entre la France et les pays du Maghreb plaçant les actions des intervenants français dans le cadre d'un programme cohérent, bénéficiant du soutien du ministère de la Santé du pays partenaire, s'intégrant dans une stratégie globale de prise en charge de l'insuffisance rénale terminale, ont été soulignés.

Le caractère extrêmement positif, à la fois pour les équipes des pays concernés et pour les équipes françaises participant à ces programmes, a également été rappelé.

Enfin, en ce qui concerne les aspects médico-économiques, l'importance d'une réflexion sur ces aspects est apparue à la lumière des données présentées, aussi bien sur l'étendue des besoins (en particulier aspects épidémiologiques de l'insuffisance rénale terminale, projections à venir) qu'en ce qui concerne les coûts de la prise en charge, avec un intérêt particulier pour les médicaments immunosuppresseurs et la place possible pour les génériques.

Ce colloque doit permettre d'intensifier les relations qui se sont maintenant nouées au sein d'un réseau regroupant l'Établissement français des Greffes, ses partenaires institutionnels et professionnels en France et dans les pays du Maghreb et peut-être de les étendre à d'autres pays méditerranéens. Il a été pris date pour 2005 afin qu'un nouvel événement, cette fois probablement sous forme d'un séminaire de formation, soit organisé pour faciliter aussi bien l'échange d'expériences que la mise en place d'une dimension régionale des stratégies en matière de prélèvement et de greffe.